



COMMUNE DE LAMBESC

REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Effectif du Conseil Municipal	29
Conseillers en exercice	29
Qui ont pris part à la délibération	29

SEANCE DU  
02 AVRIL 2025

Le deux avril deux mille vingt cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LAMBESC a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Bernard RAMOND, et à la suite de la convocation faite par Monsieur le Maire le vingt-sept mars deux mille vingt cinq et ce conformément aux articles L 2121-10, L 2121-12, L 2121-17 et L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**PRESENTS** : Bernard RAMOND, Claire BLANC, Jean-Jacques DECORDE, Martine CHABERT, Hubert BACHELARD, Fabienne RAMOND, Jacques GAÏOLI, Dominique PELLEGRIN, Alain ARIA, Bernard MAYER, Joëlle BENAZET, Bruno BRETON, Violette ROMERA, Yvon CASTINEL, Sylvie PORRY, Karen LECLUSE, Hélène ALLIETTA, François BERGA, Jean-Michel CARRETERO, Valérie FARGIER, Diana PELLETIER, Magalie TRAMIER, Guy GARCIN, Dominique MEYER

**REPRESENTES** : Hervé SUGNER à Jacques GAÏOLI, Philippe BERNARD à Alian ARIA, Anne-Laure JOLY à Claire BLANC, Jocelyne PASTOR à Bruno BRETON, Corinne ARCHAMBAULT à François BERGA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Karen LECLUSE

DELIBERATION N° 2025-029	<b>Finances</b>  Bilan des Acquisitions et des Cessions de l'année 2024
-----------------------------	--

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que conformément aux alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) année délibérer sur le bilan des acquisitions et cessions immobilières

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09/04/2025

ID : 013-211300504-20250402-DB\_2025\_029-DE

2241-1  
Bernard  
Levrault

Dans ce cadre, il est exposé à l'assemblée les opérations effectuées sur l'exercice 2024, soit :

## 1/ ACQUISITIONS

N°	Article	Référence de paiement	Montant	Objet	N° de délibération
1	2112	Mandat n°2024-2455 du 18/10/2024	48.00 €	Acquisition parcelle CO 1216 située quartier Boimeau ouest (parcelle CO586 divisée) - 8 m <sup>2</sup>	2022-093 du 28/09/2022
2	2112	Mandat n°2024-685 du 05/04/2024	564.00 €	Acquisition parcelle CO 1229 sise lieu-dit Boimeau Ouest (parcelle CO 1206 divisée) - 94 m <sup>2</sup>	2022-095 du 28/09/2022
3	2111	Mandat n°2024-114 du 18/01/2024	2 574.00 €	Acquisition parcelle - AL 73 - Impasse Roger Clot	2021-120 du 08/12/2021
4	2111	Mandat n°2024-2302 du 04/10/2024	2 000.00 €	Acquisition parcelle BO 6 Quartier Roqueventrène	2023-057 du 24/05/2023

## 2/ CESSIONS

N°	Article	Référence de paiement	Montant	Objet	N° de délibération
1	775	Titre n°2024-206 du 06/03/2024	2 400,00 €	Cession Parcelle AB 474 Rue Marceau – 16 m <sup>2</sup>	2023-016 du 08/03/2023

### Après en avoir délibéré LE CONSEIL MUNICIPAL

- **PREND** acte du bilan des acquisitions cessions faites en 2024 comme indiqué ci-dessus
- **PRECISE** que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux

**La présente délibération est adoptée à l'unanimité**

**Délibéré à Lambesc les jour, mois et an que dessus.**

La Secrétaire de Séance

Karen LECLUSE



Le Maire de Lambesc,

Bernard RAMOND

